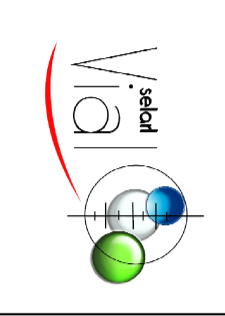


Gilles VIAL  
 Géomètre Expert - Urbaniste - Maire d'Ocuire  
 Siège social: ZA de la Plaine 73400 MARTHOD  
 Tél. : 04 79 37 61 75 - Fax: 04 79 37 63 67  
 Agence de Courmayeur: 22211, 22212, 22213, 22214, 22215, 22216, 22217, 22218, 22219  
 Agence de Bourg-Saint-Étienne: 73350 BOURG-SAINTE-ETIENNE - Tél. 04 79 08 44 47

Référence: 179-03

Juillet 2009



# PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME  
 ROGNAIX  
 DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

PLAN DE ZONAGE  
 4.2.3 Secteur de la Rochette  
 Echelle : 1/2000

**DOSSIER D'APPROBATION**

Vu pour être annexé à la délibération du

## U ZONES URBAINES - HABITAT ET ACTIVITES

- UA - Secteur ancien d'habitat dense
- UD - Secteur d'habitat de densité faible à moyenne
- UE - Secteur destiné aux activités économiques
- UO - Secteur urbanisé soumis à un risque naturel fort

## AU ZONES A URBANISER

- AU - Zone à urbaniser
  - Alb - Secteur destiné à de l'habitat dense
  - Auc - Secteur destiné à de l'habitat moyennement dense
- Secteur dans lequel un minimum de 5 logements sociaux en accession devra être réalisé (application de l'article L.123-2 du code de l'urbanisme)

## A ZONES AGRICOLES

- A - Secteur agricole
- Aa - Secteur agricole destiné à la protection à long terme des terres agricoles et du paysage

## N ZONES NATURELLES

- N - Secteur naturel
- Nt et Nt1 - Secteurs destinés aux activités de loisirs
- Nu et Nu1 - Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées, dans lesquels les annexes et le changement de destination sont autorisés

## INDICES

- F - Bâtiment d'exploitation agricole
- ZI - Secteur soumis aux risques d'inondation par l'Isère

## DIVERS

- Bande des 250 m dans l'axe bruyant de la RN 90
- Secteurs faisant l'objet d'une étude de risques naturels (PRZ)
- Bâtiment rajouté sur le cadastre (à titre indicatif)
- Bâtiment inexistant (à titre indicatif)

